

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DORIGNIES

Date	MARDI 23 JANVIER 2024
Horaires	18H30 – 20H30
Lieu	BIBLIOTHEQUE – LA PENICHE

Etaient présents :

- M Julien NONNON, chargé de la démocratie locale à la mairie de Douai ;
- Mme Antoinette PRIBETICH, chargé de mission politique de la ville à la mairie de Douai ;

Collège habitants :

- M Jean-luc ARNOULD ; M Abdelrané HADDOUCHE ; Mme Priscillia MORTREUX ; Mme Michèle PINTE ; M Alexandre WALLA et Mme Mélanie WALLA ;

Collège Associations :

- M Mouhoun Mohammed (La bouée des jeunes)

Etaient excusés :

- Mme Marie DELATTRE, adjointe au maire, en charge des quartiers « Dorignies » et « Résidence Gayant / Faubourg de Paris » ;
- Mme Avida OULAHCENE, conseillère déléguée à l'hébergement d'urgence, au logement et au quartier de Dorignies ;
- Mme Sylvie LIEGEOIS-AZZOUZ et Mme Amandine MARECALLE, membres du conseil de quartier Dorignies.

Etaient absents :

- M Yves COUSIN ; M Karim OUBEKHTI et Michel STIEVENART, membres du conseil de quartier Dorignies.

Mme Marie Delattre est excusée de son absence. A sa demande, afin de maintenir la dynamique et le rythme du conseil de quartier, la réunion a été maintenue selon l'ordre du jour initialement prévu.

1 INFORMATION

• Retour de l'atelier politique de la ville du 17 Octobre 2023

⇒ *Intervention de Mme Antoinette Pribetich, chargée de mission politique de la ville*

Après un propos introductif sur la politique de la ville, il a procédé à la présentation de la « *fiche quartier Dorignies* » synthétisant diverses données (cartographie, dynamique de peuplement, niveau de vie, composition des foyers, scolarité...) de la nouvelle zone géographique prioritaire « politique de la ville » Flers En Escrebieux Pont De La Deûle – Dorignies.

Pour clore ce point, il est précisé que la réécriture du nouveau contrat de ville doit être achevée au mois de mars 2024 et qu'une présentation de ce dernier sera proposée aux membres du conseil de quartier.

• Carte « J'ai un animal seul chez moi »

Présentation de l'initiative « j'ai un animal seul chez moi », une petite carte qui permet en cas de problème de signaler la présence d'un animal domestique seul à son domicile et d'indiquer les personnes de confiance à contacter. Les membres du conseil de quartier sont invités à parler de cette initiative autour d'eux et à distribuer des cartes aux habitants intéressés. En cas de besoin des cartes supplémentaires peuvent être fournies.

• Présentation des nouvelles modalités de fonctionnement des conseils de quartier et modification de la charte.

La commission des 8 Conseil de quartier s'est réunie le samedi 13 janvier 2024 et a notamment travaillé sur une mise à jour de la charte des conseils de quartier afin d'intégrer les demandes de modifications exprimées par les différents conseils de quartier. Les ajustements proposés sont :

- ⇒ L'officialisation des groupes de travail, permettant notamment aux conseils de quartier d'intégrer à leurs travaux des habitants ;
- ⇒ La possibilité d'intégrer des membres dans les conseils de quartier en dehors de l'assemblée générale de renouvellement partiel, si des sièges sont libres ;
- ⇒ L'ajustement des règles de démission d'office ;
- ⇒ La modification du fonctionnement des conseils de quartier avec l'instauration des principes de saisines et d'auto-saisines ;
- ⇒ La clarification et simplification des règles du tirage au sort impliquant la suppression des collègues.

Désormais les ordres du jour se découperont en 4 temps (information, auto-saisines, saisines et autres sujets) et sont collaboratifs, les membres des conseils de quartier sont invités à les compléter en amont de la séance du conseil de quartier.

Concernant le fonctionnement, chaque sujet que le conseil de quartier souhaitera porter, fera l'objet d'une sollicitation individuelle écrite sous forme de courrier à l'attention de M le Maire (auto-saisine). Pour chaque auto-saisine, le conseil de quartier pourra mettre en place un groupe de travail et s'il le souhaite y intégrer des habitants afin de formaliser la demande le plus précisément possible et si possible émettre des propositions. Chaque courrier d'auto-saisine sera enregistré dans un logiciel permettant d'avoir une traçabilité et fera l'objet d'une réponse écrite. Sur le même principe, la collectivité pourra solliciter les conseils de quartier pour leur proposer de travailler sur un sujet précis (saisine).

Un soutien sera apporté par la démocratie locale pour la rédaction, le dépôt et le suivi des auto-saisines et saisines.

2 AUTO-SAISINES DU CONSEIL DE QUARTIER

Conformément aux nouvelles modalités de fonctionnement, le conseil de quartier de Dorignies souhaite s'autosaisir sur les sujets suivants :

- **Aire de jeux à Dorignies**

⇒ A la demande de la municipalité, le conseil de quartier a fait un diagnostic des aires de jeux du quartier. Le diagnostic étant terminé le conseil de quartier souhaite transmettre son travail à la municipalité et définir le calendrier des prochaines étapes du projet d'aire de jeux.

- **Organisation d'une action propreté dans le quartier de Dorignies.**

⇒ A l'instar de ce qui a été fait par le conseil de quartier du faubourg d'Esquerchin, le conseil de quartier souhaite organiser une action de ramassage des déchets dans le quartier en mobilisant les habitants et les associations et faire de la sensibilisation.

Afin d'officialiser chacune de ces auto-saisines, des courriers formalisant précisément les demandes seront transmis prochainement à la ville pour traitement et réponse.

3 AUTRES SUJETS

- **Méthodologie de communication entre membre.**

Pour faciliter les échanges entre tous les membres du conseil de quartier, il est décidé de créer un groupe WhatsApp® commun à tous pour échanger au quotidien sur la vie du quartier et parallèlement à cela mettre en place des sous-groupes spécifique à chaque groupe de travail.

- **Proposition de projet pour le budget participatif.**

Il est rappelé que pour cette première édition du budget participatif à Douai en 2024, ce sont les conseils de quartier qui peuvent soumettre des projets aux votes des habitants. Dans l'attente de la finalisation du dispositif, les conseillers sont invités d'ors et déjà à réfléchir à des projets qu'ils pourraient proposer pour leur quartier, d'autres quartiers ou à l'échelle de la ville. Des temps de travail spécifique seront prochainement proposés au conseil de quartier pour travailler sur ce point.